

## Compte rendu comité consultatif zone de loisirs du mercredi 7 avril 2021

Présents :

Mmes Michelle SMYTH, Ingrid SANSON, Mireille ARNAUD, Marie Claude ANDRE, Brigitte BETRANCOURT, Edith GACHET

Mrs Jean Claude PAPOZ, Philippe BASSO, Alban PERNET, Olivier DUQUESNOIS.

Le rendez vous était donné à la zone de loisirs.

**Objectif de cette réunion :** Evaluer & organiser les besoins pour la mise en service de la zone pour cet été. Toutes les informations soulignées sont à réaliser dans la mesure du possible avant l'été.

### **Skatepark / Pum track:**

Une association va être créée dans les semaines à venir, les échanges avec la mairie seront simplifiés puisque un interlocuteur dédié sera désigné.

Travaux à venir sur cet espace : 2 jours soudures pour finir l'installation et la sécurisation des modules.

Demande pour une intervention de la municipalité avec le tractopelle et un chauffeur pour refaire les bosses et utiliser ainsi les buttes de terre. l'idée étant de rendre la zone praticable pour les vélos et plus agréable visuellement.

Comment atténuer le bruit ? :

- La fermeture de la rampe permettra d'atténuer l'effet de résonance.
- Est il possible de monter une palissade en bois ? : ce serait dommage pour l'utilisation, la mobilité autour des zones, sans oublier la vue

Proposition de planter une haie sur le talus pour améliorer l'aspect visuel

Rajouter une table de pique nique

### Fresque sur le treillis du skatepark.

C'est un projet d'éducation artistique et culturelle visant à valoriser le patrimoine industriel Mauriennais, en partenariat avec plusieurs acteurs locaux et des artistes peintres muralistes du collectif de La Maise. Le SPM coordonne ce projet.

Au printemps 2021, des ateliers de création et de réalisation d'oeuvres avec les habitants et les artistes en six points du territoire Coeur de Maurienne Arvan seront réalisés L'association La Fourmilière, l'Espace Jeunes de la 3CMA et la Maison Sociale du Département - Maurienne se chargeront de mobiliser leurs publics autour des ateliers sur chacun secteurs.

Voici les dernières informations du SPM :

Nous pouvons donner des idées sur le thème patrimoine industriel pour la conception de la fresque. j'ai pensé qu'un travail autour des fours à charbon de bois pourrait être intéressant. A vos idées...

### **Entretien des zones herbeuses**

Une fois le terrain asséché, prévoir de passer la herse pour niveler afin de rendre possible et plus facile l'entretien par la suite.

Avons nous le matériel nécessaire ?

### **Bassin de baignade et ses alentours**

- Fontaine

Est-il possible de remettre en service la fontaine ?

Prévoir d'améliorer et de sécuriser l'accès en créant un caillebotis en bois intégrant le système à pédale pour ouvrir l'eau.

Refaire le pied de la fontaine

La table à gauche de la fontaine est à changer : prévoir d'acheter une table

- Regard

La zone entre le regard et l'arrivée d'eau du plan d'eau est très humide, il y a sûrement une fuite, nous voyons l'eau s'écouler du regard. A Vérifier.

- Plan d'eau et plages herbeuses

Peut on prévoir de rajouter un ou deux camions de gravier pour refaire la « plage » ce qui permettrait de cacher le textile.

Est il possible de faire un contrôle du débit de l'eau ?

Comment assurer une meilleur qualité de l'eau de baignade et sécuriser l'approvisionnement en eau de renouvellement (minimum et régulier) ? en attendant une amélioration éventuelle ultérieure (phyto épuration ou autre)

Entretien régulièrement (tonte) l'herbe autour du plan d'eau

Les deux tables sont à remettre en état (ponçage et protection)

rajouter au moins une table

rajouter un barbecue

Indiquer clairement la présence de toilettes

Les toilettes sont elles en état de fonctionnement pour cet été ?

Surveillance cet été : si la municipalité recrute pour cet été un surveillant de baignade, pouvons nous lui demander de s'occuper régulièrement de l'entretien des berges herbeuses (tonte) ?

- Aire de jeux

Est elle toujours conforme ?

La réglementation qui s'applique à notre aire de jeux est celle en vigueur lors de l'installation de celle-ci, soit avant 1994.

Les équipements d'aires de jeux sont définis par le décret n°94-699 du 10 août 1994 comme « des matériels et ensemble de matériels destinés à être utilisés par des enfants à des fins de jeu, quel que soit le lieu de leur implantation ». Ils sont destinés à un usage collectif et doivent être fixés. Ce décret définit les exigences essentielles de sécurité des équipements sur le marché après le 1er janvier 1995, date d'entrée en vigueur du décret. **Ceux mis sur le marché avant cette date relèvent de l'obligation générale de sécurité énoncée à l'article L 221-1 du Code de la consommation selon lequel « les produits et services doivent, dans des conditions normales d'utilisation ou dans d'autres conditions raisonnablement prévisibles par le professionnel, présenter la sécurité à laquelle on peut légitimement s'attendre et ne pas porter atteinte à la santé des personnes ».**

Pour information, afin de sécuriser les jeux, il y a deux ans, Florian P. et Bruno R. avait repris chaque boulon afin de vérifier le serrage.

Devrions nous pas refaire ce contrôle ?

Pour la sécurisation de la zone il faut enlever l'ancien tape cul, il reste le plot central ainsi que les pneus.

A l'avenir, proposition de rajouter une balançoire

- Aire de pique nique

Une table est à rebuter, les 2 autres doivent être remises en état (ponçage et protection), rajouter une table et un barbecue

la barrière du petit pont de bois doit être refixée

- Patrimoine « industriel »

les fours à charbon de bois sont « posés » là, comme un cheveux sur la soupe, sans aucune explication. Voir avec la future association du patrimoine pour une mise en valeur et l'entretien de ce patrimoine.

- Entretien général et « gestion » des parties humides

Comment gérer la zone humide entre le plan d'eau et l'aire de jeux : faire un drain ? Réaliser un cheminement surplombant la zone par un ponton en bois

Comment gérer la zone entre le plan de pêche et la zone du pumtrak

Laisser tel quel la zone en contre-bas du parking et le plan de pêche ?

Tondre ou faucher régulièrement les parties herbeuses autour du plan d'eau, du plan de pêche, de l'aire de jeux....

Est-il possible de niveler le terrain derrière les jeux pour faire une zone plane pour jouer au foot, au frisbee...

Globalement entretenir régulièrement les talus (débroussailler)

- Plan de pêche

Existe t'il une réglementation de gestion au niveau sécurité des plans de pêche ?

Comment éviter de mettre de la rubalise pour le sécuriser quand il est gelé ?

- Terrain de boules

Mettre quelques bancs autour du terrain

Remettre des rondins de bois pour délimiter le terrain pour éviter que les voitures stationnent

Désheber

Proposition d'organisation une journée de travail collectif

Fin Mai début juin pour :

Débroussailler et nettoyer la zone

S'occuper du terrain de boules

Restaurer les tables de pique nique

Créer un caillebotis devant la fontaine

Installer des barbecues

En prévision de cette journée :

Recenser avec Michel B. et Jérôme C. qui fait quoi, et le bois disponible pour réaliser le caillebotis vers la fontaine et divers perches ou ois pour le terrain de boules.

Pour l'achat de table neuve, nous avons un devis de la société AEM (saint jean de maurienne) pour tables neuves(20m de long, 6 à 8 personnes) s'élevant à 1920€ TTC